



# LE CANETON

LE JOURNAL D'AUTREFOIS CHALLANS



## ÉDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT  
JEAN-MARIE FONTENEAU

Auchallaises, Auchallais. Les foires 2024 resteront dans mon souvenir comme quatre jeudis exceptionnels. En effet, le nombre toujours croissant de visiteurs, la météo, votre dévouement et votre motivation ont contribué à la réussite de cette édition. Je tiens à vous remercier chaleureusement toutes et tous pour votre engagement et votre soutien sans faille.

Le premier jeudi, une fois n'est pas coutume, était jour d'inauguration. A cette occasion, nous avons eu l'honneur d'accueillir Alain Leboeuf, Président du département de la Vendée. Grâce à sa simplicité et sa convivialité ce fut une nouvelle fois un moment très sympathique. Les trois autres jeudis ont connu le même succès, les festivités se poursuivant avec la soirée folklorique derrière les salles Louis-Claude Roux. Là encore les visiteurs ont été nombreux, notamment le dernier avec le bal traditionnel, animé par les Zam'trad !

2023 a vu le retour de Léon sur la place des communes et la mise en place de la vaisselle lavable pour la restauration des visiteurs. Les deux furent très appréciés.

Place maintenant à 2024. Il faut penser à développer nos foires. Un énorme travail nous attend pour réaménager le périmètre et s'adapter aux travaux du centre-ville de Challans (place du champ de foire, îlot de l'ancien Lidl et peut-être d'autres...). Nous allons devoir envisager le déplacement de certaines animations qui risqueraient de se trouver isolées. Il faudra également tenir compte des évolutions de la législation concernant l'organisation d'événements comme le nôtre sur la voie publique. Mon plus grand souhait pour l'été prochain, est que le marché à la volaille, qui chaque jeudi ouvre les foires, retrouve des canards vivants, ce qui annoncerait la fin de l'épidémie de grippe aviaire et permettrait au marché de retrouver son visage d'antan.

De plus, comme vous le savez, après 15 ans parmi-nous, Noëlla a fait le choix de partir pour une nouvelle aventure profes-

*DANS CE NUMÉRO*

Atelier initiation aluette P.3  
 Du nouveau à Autrefois Challans P.3  
 Repas de la St Léon P.4

*LE CANETON*

Directeur de la publication :  
 Jean-Marie FONTENEAU  
 Rédaction : Noëlla RAVON et Lisa MOURAIN  
 Téléphone : 02 51 68 19 10  
 contact@autrefoischallans.com  
 Commission paritaire :  
 N° 75 928 AS  
 Composition et impression :  
 Autrefois Challans  
 Siège social : Ferme de la Terrière - 19,  
 rue Maurice Fillonneau 85300 Challans  
 Photographies : Autrefois Challans.

sionnelle. Elle a quitté son poste le 29 septembre dernier. Je lui souhaite une bonne continuation et la remercie pour toutes ces années passées à Autrefois Challans. Depuis début septembre, nous accueillons sa remplaçante, Lisa. Je lui souhaite la bienvenue et je compte sur vous pour faciliter son intégration. En effet, comme je l'ai déjà dit lors de plusieurs réunions "les écrits restent, les paroles s'envolent". N'hésitez donc pas à formuler vos demandes par écrit, cela facilitera grandement son travail.

Je vous donne rendez-vous le 12 novembre prochain, salles Louis-Claude Roux, pour l'Assemblée Générale et le repas de remerciement aux bénévoles. J'ai hâte de vous y retrouver. En attendant, notez dans vos agendas les dates des foires 2024 qui sont les 18 et 25 juillet, les 08 août et 22 août.

**Le Président**  
**Jean-Marie FONTENEAU**

# FOIRES 2023

QUATRE JEUDIS EXCEPTIONNELS

Bilan positif pour les foires de 2023. Les festivités ont été un grand succès, avec une forte affluence chaque jeudi. Les visiteurs ont également été ravis de voir le retour de la mascotte Léon, le canard toboggan, sur la place des communes. Il a de nouveau englouti des milliers d'enfants, sous le regard amusé des parents. La soirée folklorique, malgré un deuxième jeudi pluvieux, a été une belle réussite. Le bal trad du dernier jeudi, avec nos amis les Zam'Trad, a permis de clôturer les foires en beauté. Rendez-vous en 2024 !



## ILS NOUS ONT QUITTÉS

HOMMAGE À GÉRARD VIOLLEAU ET JEAN RETUREAU

Nous garderons en mémoire la sympathie, la disponibilité et la discrétion de Gérard Violleau qui officiait aux charrettes depuis 2007. Amoureux et passionné de ses chevaux, il était toujours prêt à rendre service. Un fidèle d'Autrefois Challans qui va nous manquer.

Jean Retureau participait au marché à la volaille depuis 2016. Il négociait de mains de maître le poulet noir et les potets avec ses amis volaillers.

Ils nous ont quittés subitement au cours des foires 2023, nous avons une pensée toute particulière pour leurs familles à qui nous adressons nos plus sincères condoléances.



## RAPPEL important

### La cotisation

À tous les retardataires, il est encore temps de régler votre cotisation 2023 ! Nous vous rappelons que celle-ci est indispensable. Elle est de 10 €. Vous pourrez prendre votre carte d'adhésion 2024 lors de l'assemblée générale. Le prix ne change pas !

### À noter

Auchallaises, Auchallais, soyez vigilants, vous allez recevoir prochainement la convocation pour l'Assemblée Générale.

Surveillez vos boîtes mails et vos courriers !

## IDÉE sortie

**TEMPS DANSE**

Reprise des cours mi-septembre

Votre 1er cours d'essai OFFERT

**Danses de Salon et Danses Latines**

Danses en ligne le Mercredi et Vendredi soir

ROCK CHACHA PASO DOBLE TANGO SAMBA SALSABA BACHATA RUMBA VALSE KIZOMBA WEST COAST SWING FOXTROT MAMBO ...

Lieu : Salle Lucie Aubrac Challans  
renseignement 06 19 22 51 74  
ou [www.tempsdancheallans.fr](http://www.tempsdancheallans.fr)





Autrefois...  
CHALLANS

# Atelier

Autrefois...  
CHALLANS

## INITIATION À L'ALUETTE

1er atelier

**JEUDI**  
15H

**05**  
OCTOBRE 2023

**MERCREDI**  
15H

**08**  
NOVEMBRE 2023

**MERCREDI**  
15H

**06**  
DECEMBRE 2023

**MERCREDI**  
15H

**03**  
JANVIER 2024

**MERCREDI**  
15H

**07**  
FEVRIER 2024

**MERCREDI**  
15H

**06**  
MARS 2024

**Concours  
Aluette  
Dimanche 17  
mars 2024**

📍 Ferme de la Terrière  
19 rue Maurice Filloneau  
85300 Challans

📞 Contact  
02 51 68 19 10

## ATELIER INITIATION ALUETTE

UN ATELIER PAR MOIS JUSQU'EN MARS 2024

Nous vous proposons de participer à des initiations à l'aluette, à la ferme de la Terrière d'octobre à mars. Découvrez ou redécouvrez ce jeu de cartes traditionnel que nos maraîchers affectionnent tout particulièrement. Vous aurez la possibilité d'apprendre les règles et les stratégies. Nos bénévoles expérimentés seront là pour vous guider. Après avoir acquis ou rafraîchi vos compétences, nous vous invitons à participer à notre concours le dimanche 17 mars 2024.

## DU NOUVEAU À AUTREFOIS CHALLANS

DÉPART DE NOËLLA, ARRIVÉE DE LISA

*“Après plus de 14 ans en tant qu'assistante de direction, j'ai décidé de quitter Autrefois Challans pour de nouvelles aventures professionnelles. Une page se tourne pour moi, non sans émotions. Au fil des années, j'ai tissé des liens avec beaucoup d'entre vous. J'ai secondé deux présidentes et un président, toujours avec la même envie, le même plaisir et le même objectif, faire que les 4 jeudis se passent au mieux pour les bénévoles et soient une belle fête aux yeux des visiteurs. Je pars avec le sentiment du travail accompli et de magnifiques souvenirs, notamment avec les petits de la pouponnière que j'ai pris énormément de plaisir à promener chaque jeudi dans ma charrette.*

*Je suis remplacée par Lisa MOURAIN, qui a pris ses fonctions le 4 septembre. Je compte sur vous pour bien l'accueillir. Je lui souhaite de s'épanouir pleinement dans sa nouvelle fonction. Belles foires 2024 à vous toutes et tous. J'espère bien vous y croiser, mais cette fois-ci je viendrai en tant que visiteuse !”*

Noëlla



# REPAS DE LA SAINT LÉON

LE DIMANCHE 12 NOVEMBRE À LA SALLE LOUIS-CLAUDE ROUX

Nous vous donnons rendez-vous pour le repas de la Saint-Léon le dimanche 12 novembre à 12 h à la salle Louis-Claude Roux. Petit rappel, le repas ne concerne que les bénévoles à partir de 14 ans. Les mineurs devront toutefois être accompagnés d'un adulte. Si l'accompagnant n'est pas bénévole **une participation de 25 € est demandée**. Cette règle s'applique également aux conjoints non bénévoles.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT LA SAINT LÉON !

- 1) Conservez bien votre carton d'invitation au repas. N'oubliez pas le coupon détachable que vous devez nous présenter à l'entrée, avec votre carte d'adhésion 2022/2023 (carte rose).
- 2) Si vous n'avez pas réglé votre cotisation 2022/2023 (10 €), il est encore temps de le faire. Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
- 3) Les moins de 18 ans ne paient pas de cotisation, une carte de bénévole peut toutefois leur être remise.
- 5) Attention, la réservation au repas est obligatoire. Pour des raisons d'organisation, nous ne pourrions pas accepter les personnes inscrites à la dernière minute. Enfin, malgré toutes nos vérifications et notre attention, il se peut que des erreurs ou omissions se soient glissées dans les listes de bénévoles. Dans ce cas, n'hésitez pas à le signaler au secrétariat d'Autrefois Challans au 02 51 68 19 10.

## SORTIE jeunes bénévoles

### Pendant les vacances

Comme chaque année, nous organisons une sortie pour les enfants bénévoles de la foire.

Aux vacances de la Toussaint, ils prendront la direction de Red Zone pour les petits de la pouponnière et du 201 Forest Avenue pour les enfants du coin caneton, de l'école, des communes ...



## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

### CRÈCHE GRANDEUR NATURE ET FÊTE DE NOËL

Cet hiver la crèche ouvrira ses portes du 1er décembre au 06 janvier dans la grange de la ferme de la Terrière. Comme chaque année; nous avons besoin de bénévoles pour assurer les permanences, alors si vous êtes intéressés et disponibles, n'hésitez pas à nous le faire savoir en contactant le secrétariat. On compte sur vous ! Nous organisons également notre traditionnelle fête de Noël et la crèche vivante le dimanche 17 décembre à partir de 15 h, dans la cour de la ferme autour du sapin géant. Venez passer un moment convivial avec nous et profiter des animations, marrons grillés, vin chaud, maquillage pour enfants, spectacle de Guignol et concert de chants de Noël. C'est le rendez-vous à ne pas manquer pour bien commencer les festivités de fin d'année !

